BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1461

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

988 528 097 RCS Lyon.
CARINELLO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Nom commercial : PISTOU.
Adresse : 4, Quai Raoul Carrié, 69009 Lyon.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 205000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, l'exploitation, la gestion et le développement de tout établissement de restauration et de débit de boissons, incluant notamment : l'ouverture, la gestion et l'exploitation de restaurants, cafés, bars et autres établissements assimilés. La préparation, la vente et la distribution de repas, de boissons non alcoolisées et de boissons alcoolisées à consommer sur place, en livraison ou à emporter. L'organisation d'évènements, d'animations et de services complémentaires liés à l'activité de restauration(traiteur, service de livraison, etc..
Adresse : 4, Quai Raoul Carrié, 69009 Lyon.
Précédent propriétaire : 917 488 017 RCS Lyon. **YC RESTAURATION.**
Date de commencement d'activité : 1er août 2025.
Publication légale : MESINFOS.FR *du* 31 août 2025.
Oppositions : Cabinet Requet CHABANEL 12 Rue de la République, 69002 LYON..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 01/08/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de LYON le 04/08/2025, Dossier 2025 00034673. Référence : 6904P612025A04177. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 4 Quai Raoul Carrié 69009 LYON. Adresse du nouveau propriétaire : 4 Quai Raoul Carrié 69009 LYON. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..